

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Jour 1

SUJET

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

**Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de document(s)**

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro de sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation 1

Le changement climatique : d'une urgence globale aux réponses locales.

Dissertation 2

La connaissance, un enjeu politique, social et géopolitique pour les États.

Le candidat traite l'étude critique de document suivante

Étude critique de document : Le patrimoine face au tourisme de masse.

Consigne :

En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : la préservation du patrimoine est-elle conciliable avec le tourisme de masse ?

Document : le tourisme de masse en question

« Venise va mettre en place une taxe à l'entrée de la ville, et espère endiguer le tourisme de masse dont elle souffre, comme d'autres villes dans le monde. [...]

Cette nouvelle taxe devrait rapporter entre 40 et 50 millions d'euros, selon le journal *Repubblica*, qui serviraient notamment à financer le coût du nettoyage de la cité des Doges, salie par le passage des 28 millions de touristes qui déambulent chaque année entre les célèbres canaux. Elle devrait surtout freiner la fréquentation de la ville. En effet, vivre à Venise est devenu insupportable pour ses habitants, qui dénoncent le tourisme de masse qui les a envahis. Pire, cela menacerait la ville elle-même, à l'image de ces paquebots de croisière qui peuvent s'approcher très près de la cité classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, et dont les remous peuvent endommager les fondations des bâtiments. À tel point que l'organisation [l'UNESCO] avait tiré la sonnette d'alarme en 2016, menaçant de placer Venise sur la liste des sites du Patrimoine mondial en péril si rien n'était fait pour la préserver. [...]

Venise est loin d'être la seule ville à faire face à une telle pression du tourisme. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, les arrivées de touristes internationaux ont grimpé de 7 % dans le monde en 2017, pour s'établir à 1 322 milliards. Pour préserver les villes et leurs habitants des effets négatifs du tourisme de masse, de plus en plus de pouvoirs publics durcissent le ton. À Barcelone (Espagne), difficile de traverser le centre-ville sans croiser des banderoles « Tourist Go Home » (« touriste rentre chez toi »). Les Barcelonais dénoncent depuis plusieurs années le développement exacerbé des locations Airbnb¹ dans leur ville, qui augmente les loyers et les chasse du centre au profit des touristes. C'est à coup d'amendes que la mairie espère faire plier les loueurs et la plateforme elle-même pour mieux les réguler. Pour être préservés, certains sites touristiques sont aussi devenus payants, tel le parc Guëll². Désormais, seules 400 personnes sont autorisées à y être présentes simultanément.

Amsterdam, aux Pays-Bas, a quant à elle adopté en mai dernier un vaste plan pour mieux contrôler le tourisme. Augmentation des taxes touristiques, encadrement plus strict des calèches et beer-bikes³, cars et bateaux touristiques bannis du centre-ville... La mairie a décidé de serrer la vis. Comme dans la capitale catalane, les locations Airbnb vont être restreintes. Elles seront limitées à 30 jours dans le centre-

ville. Celles de courte durée pourraient même être interdites dans certains quartiers pour préserver les logements des habitants.

Dans un document présentant ses mesures, la mairie se justifiait en rappelant que « les nuisances, l'affluence et les détritux placent certains quartiers sous une pression extrême ». « Le tourisme fait partie de la culture internationale d'Amsterdam, et nous devons le chérir, mais les côtés positifs du tourisme – les emplois et les revenus pour la ville – sont éclipsés par les côtés négatifs [...] ».

Notes :

¹ Airbnb est une plateforme de réservation en ligne d'hébergement.

² Parc de Barcelone, inscrit en 1984 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

³ Les beer-bikes sont des bars à bière ambulants.

Source : Thibaut Déléaz, « Venise, Amsterdam, Barcelone... Face au tourisme de masse, les villes serrent la vis. », *Le Point.fr*, 01/01/2019